



Section locale 4155

Message de votre exécutif

Bonjour chers membres de la section locale 4155.

Comme vous le savez tous, nous entamons une ronde de négociation au niveau local et central et étant donné que la négociation centrale risque d'être très difficile et possiblement nous emmener à une grève potentiel au niveau provinciale, nous avons besoin de votre implication chers membres. Présentement nous avons deux membres sur le comité de mobilisation. Le comité de négociation ainsi que votre comité exécutif se sont impliqués pour faire avancer les choses. Nous avons beaucoup de travail à faire pour se préparer à une grève éventuelle. Nous ne pouvons pas tout faire, donc nous demandons votre aide en vous impliquant sur le comité de mobilisation, et en plus nous avons besoin de capitaine de piquet.

Dans les semaines à venir, les membres des comités de mobilisation, de négociations et de l'exécutif feront des appels à tous les membres afin de recueillir des noms pour aider à la mobilisation.

Nous sommes approuvés par le SCFP National pour des coûts partagés (cost share) pour nous aider à la mobilisation, à la préparation de la grève, donc pour ceux et celles intéressés à se joindre à nous, il y a donc la possibilité d'une indemnité pour les heures travaillées à la préparation. Nous sommes à discuter présentement comment elle sera remise et bien entendu que l'indemnité sera non imposable.

Le franc-parler juillet/août 2022

En espérant que vous profitez pleinement de cet été.

Veillez noter que la présidence ne répond à aucun courriel qui est envoyé au compte du CSDCEO. Donc, il est important de s'adresser au courriel du syndicat. (scfp4155action@gmail.com)

Savez-vous que :

Lorsque vous avez écoulé toutes vos journées de maladie, y compris les journées court terme (120 jours), l'employeur envoie automatiquement votre relevé d'emploi à l'assurance emploi et il ne vous avise pas. Le conseil nous mentionne que c'est votre responsabilité de vérifier si c'est fait. En attendant une réponse pour être accepté sur l'AILD, vous avez le droit de présenter une demande à l'assurance emploi et bien sûr, lorsque vous serez accepté sur l'AILD vous devrez rembourser l'argent reçu de l'assurance emploi.

Dates à retenir :

- 1er juillet, Fête du Canada
- 1er août Fête Civic



Retraites

Si vous prenez votre retraite, s.v.p. en aviser votre syndicat par courriel.

Voici quelques membres qui sont ou seront à la retraite très bientôt :

Gabrielle Normand

Secrétaire - 30 juin 2022

Rhéal Charbonneau

Préposé à l'entretien - 4 juillet 2022

Lyne Roy

Bibliotechnicienne - 29 juillet 2022

Michel Perras

Préposé à l'entretien - 1er août 2022

Lucie Laplante

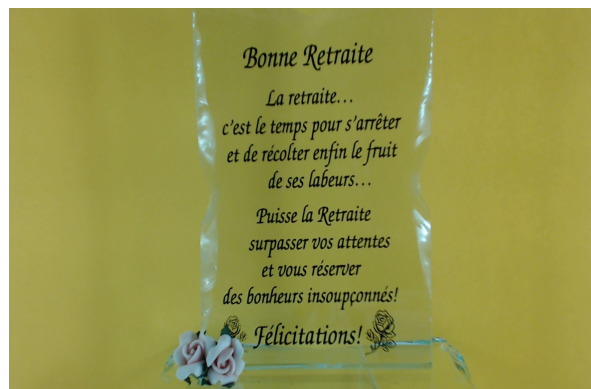
Secrétaire - 23 août 2022

Sincères condoléances

À ceux et celles qui ont perdu un être cher dernièrement... permettez-nous de vous témoigner toute notre amitié dans ces moments difficiles, et de vous offrir nos plus sincères condoléances.

Prompt rétablissement

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à tous ceux et celles qui sont retenus à la maison par la maladie. Que ce moment d'arrêt forcé ne dure que le temps de retrouver votre élan...



POUR VOTRE INFORMATION

Changements d'adresses

Veillez s.v.p. nous faire parvenir tous changements d'adresses civiques, d'adresse courriel ou numéro de téléphone au scfp4155action@gmail.com.

OMERS

Pour en apprendre davantage sur votre régime de retraite OMERS, vous pouvez consulter le site pour découvrir comment votre rente est calculée, comment votre prestation de rattachement fonctionne et bien plus encore.

Vous pouvez téléphoner le Service à la clientèle d'OMERS au 416 369-2444 ou 1-800 387-0813.

Offres d'emplois :

Vous pouvez vous inscrire sur le site web du conseil pour recevoir les offres d'emploi sous Alerte-emploi. Assurez-vous de vérifier régulièrement pour voir la disponibilité des affichages. N'oubliez pas que vous devez réinitialiser à chaque 12 mois sur le site des offres d'emplois pour continuer à recevoir les affichages.

Petits conseils

Le syndicat vous conseille de transférer toutes informations personnelles et pertinentes dont vous recevez dans votre compte courriel du conseil, tel que bordereaux de paye, informations de la Fiducie, des avantages sociaux et RAEO à un compte personnel. car si un jour vous n'avez plus accès à votre compte courriel du conseil, vous n'aurez plus accès à ceux-ci.

AILD

Pour les membres qui sont sur l'AILD. Après 24 mois sur l'AILD, sachez que vous ne serez plus couvert par la fiducie des bénéficiaires (médical, dentaire, etc.). Pour plus d'informations, vous devriez vous renseigner auprès de la Fiducie. OTIP 1-866-783-6847.

CARTE DE MEMBRES

Pour tous ceux et celles qui veulent recevoir une carte de membre, s.v.p. en faire la demande auprès de votre exécutif.

*Dites-nous ce que vous
aimeriez voir dans votre
Franc-parler. Nous sommes
ouverts aux nouvelles idées,
suggestions.*